



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA SEINE SAINT DENIS

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

RAPPORT D'ACTIVITE TYPE

STRUCTURE D' HEBERGEMENT

ANNEE 2008

NOTE : Ce rapport d'activité vise à couvrir l'ensemble des activités menées par tous les centres d'hébergement du département.

Veillez ne remplir que les items correspondant à la nature de votre centre.

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : Présentation de la structure

1) LE CHRS

Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale est doté de 28 places (3 places non financées par la DASS pour l'instant). C'est un service dynamique qui multiplie des actions périphériques et ô combien utiles pour la réinsertion de notre public : « Créartis », le « Cyberespace » et l'atelier jardin auxquels participent les résidents.

Nous avons accueilli 57 personnes en 2008.

Nous tenons à souligner que le Cyberespace et Créartis sont une plus-value dans nos actions de réinsertion. Depuis leur ouverture, ils rencontrent un très grand succès. Pour en savoir davantage, vous pourrez consulter les rapports d'activité de ces différents services. L'action jardin bien que modeste est riche en émotion et suscite un vif intérêt pour les résidents.

L'action dite « L'Emmaüssienne » qui a débuté fin 2008, nous laisse à penser que nous avons une autre action re-mobilisatrice intéressante que nous commenterons dans le rapport d'activité 2009.

Nous recevons un public en situation de précarité et d'exclusion sans critère particulier, toutefois nous sommes vigilants à la diversité du public. Nous recevons uniquement des hommes et des couples sans enfants et ne pouvons répondre à toutes les demandes qui sont nombreuses.

Le CHRS propose un accompagnement global et individualisé en cohérence avec les désirs et les potentialités de chacun. Les personnes reçues sont actrices de leur projet : il ne s'agit pas de faire à leur place mais de les accompagner, convaincus qu'elles ont un potentiel à développer.

L'atelier accompagnement et recherche d'emploi ou de formation du Cyberespace est animé par un éducateur et un animateur.

La présence d'une psychologue dans notre service est un atout supplémentaire. Elle intervient principalement auprès des résidents en entretien individuel mais elle échange aussi avec les éducateurs sur des situations qui posent un certain nombre de questions ; elle participe aux réunions d'équipe et propose un « groupe de parole » qui, comme vous pourrez le constater dans ce rapport, a du mal à démarrer.

Nous avons tout au long de l'année, à raison de toutes les 5 semaines, mis en place l'analyse des pratiques professionnelles qui constitue un moment d'échanges entre les membres de l'équipe du CHRS et du Cyberespace : l'animation est assurée par un psychologue extérieur.

La majorité des personnes reçues à Emmaüs sont privées d'un statut social et de la possibilité d'exprimer leurs potentialités. C'est pourtant dans le cadre de l'activité professionnelle que se forment, de nos jours encore, l'identité de la personne et son inscription dans un système d'échanges et de relations sociales. Comme le dit Claude Dubar sociologue français « *le travail est difficilement réductible à un moyen de gagner sa vie. C'est aussi une occasion de rencontrer des gens différents, de communiquer et donc de sortir de son petit monde, de coopérer, de produire, de se battre et de se défendre, bref d'exister. Le travail exprime ce qu'il y a de plus irréductiblement humain et créateur en chacun d'entre nous* ».

Nous sommes partis du constat que les personnes accueillies à l'Association Emmaüs sont dans une extrême solitude et ne sont pas toujours en capacité de se mobiliser rapidement dans des objectifs concrets d'insertion : recherche d'emploi, recherche de logement dans un contexte peu favorable.

L'absence de travail et d'occupation provoque chez le plus grand nombre un fort sentiment d'inutilité. Le désœuvrement et le manque de perspectives conduisent parfois au découragement ou au contraire à entrer dans un conflit stérile avec le monde environnant.

La solitude, le repli sur soi, la désespérance, le découragement contribuent à accentuer le sentiment d'exclusion. Avec le temps qui passe, les problèmes s'accroissent comme les distances avec le monde environnant, elles peuvent renforcer la passivité, le besoin de dépendance et d'assistanat. Les possibilités d'insertion deviennent dès lors plus difficiles.

Face à ces constats, nous avons développé diverses actions pour chercher à répondre à ces problématiques.

2) Emmaüs Rencontres

Cet espace, unique, propose un accès à l'expression, à l'apprentissage culturel et un accès à la formation à la fois parallèles et complémentaires à l'insertion sociale et professionnelle. Il permet d'assurer une transversalité et a un effet de synergie.

Chaque participant bénéficie d'un accompagnement personnalisé et d'un suivi prolongé. La participation aux ateliers permet à tous de retrouver un rythme de vie, un espace social, de redonner du sens au quotidien et de pouvoir s'y projeter : elle restructure un temps socialement vide ou éprouvant, dans un rythme d'anticipation du plaisir de rencontrer des personnes, de vivre quelque chose et de partager.

Cet espace permet, dans une constante circulation au sein des pôles (CHRS, Cyberspace et Créartis) :

- de donner à chacun, qu'il soit en situation de précarité financière, touché par des difficultés psychologiques et/ou sociales ou non, la possibilité d'être et de faire,
- de favoriser les parcours d'insertion (emploi, formation) et d'aider à la réalisation de projets singuliers.

a) Créartis

CREARTIS a été initié en 1999 sous la forme d'un atelier « Art et Bricolage » renommé CREARTIS (projet de développement et de médiation sociale). Ses activités se déroulent au 42, avenue Jean Jaurès au Pré Saint Gervais où nous disposons d'un atelier artistique de 60 m² depuis juillet 2000 grâce à la réalisation de travaux de rénovation.

CREARTIS est un atelier de pratiques artistiques. C'est un lieu ouvert à tous, sans distinction : résidents du CHRS, accueillis par d'autres structures de l'Association Emmaüs, habitants du Pré saint-Gervais et d'ailleurs.

Des plasticiens et des artisans assurent l'apprentissage de techniques : peinture, mosaïque, sculpture, vitraux, fabrication de bijoux, fabrication de meubles en carton.

Les activités de création s'inscrivent dans une démarche globale dont le but est de mobiliser de façon constructive les ressources créatives et sociales de chaque participant. Ces activités constituent également un espace de rencontres : le rapport instauré entre les intervenants et les participants évolue dans une activité commune où les individus se retrouvent et se confrontent à une réalisation artistique et les difficultés que cela peut entraîner.

Elles visent à donner aux personnes les moyens de mieux exprimer ce qu'elles ressentent mais aussi de révéler leurs ressources et leurs talents propres à partir d'une création.

L'objectif social principal de l'atelier est de favoriser les échanges entre personnes de milieux différents en développant leur créativité singulière. L'atelier n'est pas seulement un lieu d'acquisition de techniques et de l'expression créative ou artistique, il est aussi le lieu où se gèrent les émotions et les relations avec autrui. En 2008, 29.8 % des résidents ont participé à l'atelier Créartis.

b) Le Cyberspace

L'objectif essentiel du projet Cyberspace est de lutter contre la fracture numérique auprès des hommes et des femmes les plus éloignées des TIC*.

Pour le public qui fréquente le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Prost et celui de l'Espace Rencontres, il existe aujourd'hui un besoin fort d'accéder et de maîtriser les TIC.

Pour les habitants de la Ville du Pré St Gervais, l'accès à un Cyberspace permet de répondre dans la proximité à une demande favorisant la citoyenneté et l'insertion.

Le projet Cyberspace répond au diagnostic suivant : la non-maîtrise des outils de base des TIC constitue désormais un frein fondamental à l'insertion sociale et professionnelle : de nouveaux usages sociaux se substituent aux modes traditionnels d'échange et de communication. Une nouvelle société émerge basée sur « l'information en ligne » imposant une appropriation des TIC pour pouvoir assurer pleinement sa citoyenneté.

Le projet s'appuie sur des orientations originales :

- une approche des TIC exclusivement centrée sur les contenus, dont la dimension ludique et valorisante, déclenche des réactions positives et désinhibe,
- un accueil à priori de tous les publics, surtout les plus éloignés des TIC, selon un protocole visant le suivi personnalisé,
- des publics bien identifiés pour lesquels chaque action sera adaptée,
- des actions très concrètes de lutte contre la fracture numérique menées dans un environnement où le besoin est grand et en lien avec cet environnement (quartier, associations, collectivités...)

*TIC : Technologies d'Information et de Communication

Le public potentiellement bénéficiaire du projet est volontairement assez large. Il s'agit autant des habitants du quartier que des personnes adressées à Emmaüs par les associations et partenaires du projet :

- publics habituels du CCAS, de l'ANPE, du service RMI,
- Rmistes, chômeurs et autres adultes en difficulté, les personnes en recherche d'emplois en difficulté spécifique à cause de la non-maîtrise des outils numériques,
- familles en difficultés sociales, notamment les primo-arrivants,
- personnes en difficulté de lecture et/ou d'écriture ; l'outil numérique est alors utilisé comme moyen d'apprentissage de la langue.

Ce projet est clairement implanté sur la commune du Pré Saint Gervais.

En 2008, 64.9 % des résidents ont participé au Cyberespace.

c) L'atelier jardin

Initié en 2006, il vise à permettre à des publics très éloignés de l'insertion professionnelle de retrouver confiance en eux, par l'accès à des ateliers d'initiation aux métiers manuels et artistiques.

L'atelier accueille les personnes en difficultés sociales et éloignées de l'emploi. Son objectif principal est une sensibilisation à la notion de « travail ». Par la rencontre de l'homme avec la nature, à travers la réalisation commune et concrète d'un jardin, il s'agit de permettre une approche de l'effort.

Les objectifs opérationnels sont : découvrir, redécouvrir ou acquérir gestes et habitudes du monde du travail, en vue de réinvestir ceux-ci dans le cadre d'une formation ou dans la recherche d'emploi. Reprendre confiance en soi, être revalorisé par le fait même que l'atelier est accompagné par des personnalités dans l'univers du jardinage. Redécouvrir harmonie, plaisir, notion du temps au travers d'une activité proche de la nature.

3) Objectifs communs du Cyber et de Créartis

Ils viennent compléter un accompagnement classique en faisant ressurgir ou ré-émerger chez les participants ce qui est de l'ordre du désir de faire, d'apprendre, de créer, de partager ils permettent à tout un chacun d'y trouver son compte dans la multitude des actions proposées :

- rappeler des repères qui peuvent être oubliés, par des horaires/contraintes et la mise en place d'un cadre,
- susciter de la curiosité, un intérêt pour les événements proposés par les villes (cours municipaux, visite de musées, sorties culturelles..),
- redonner une certaine liberté par l'autonomie, activer, renforcer et/ou consolider ses ressources personnelles, accroître la confiance en soi,

- favoriser l'expression sous toutes ses formes en permettant l'acquisition de techniques diverses,
- favoriser, dans une réelle mixité, non seulement les échanges citoyens : hommes, femmes, intergénérationnels et interculturels mais aussi les relations entre les personnes fragilisées et précarisées d'une part, et celles qui n'ont jamais connu l'exclusion, d'autre part,
- permettre aux résidents du CHRS par la même occasion de participer symboliquement à la vie de la cité,
- participer aux changements des mentalités en rapprochant des publics qui n'auraient pas eu l'occasion de se rencontrer et réussir à dépasser et à faire dépasser les préjugés concernant les populations sans domicile fixe, permettre de poser un autre regard sur chacun et ainsi renforcer une démarche de solidarité citoyenne. En effet, l'accès à tous permet des rencontres qui jusque là paraissaient difficiles voire même impossibles,
- aider à trouver un emploi ou à s'insérer dans la cité, par d'autres biais que l'emploi,
- avoir la conviction de son « utilité sociale » (prise de conscience).

Au niveau de l'organisation :

- les personnes peuvent venir seules ou accompagnées,
- un calendrier est proposé afin de susciter l'engouement pour des techniques diverses,
- les heures d'ouverture sont nombreuses et un cadre est posé; un suivi est opéré (possible/proposé) pour chacun,
- au cyberspace, des relances systématiques sont faites pour tous ceux qui ont été absents sans justifications,
- les ateliers sont aussi le lieu où se gèrent les émotions et les relations avec autrui.

4) Effets de ces actions

Le Cyber et Créartis sont les seuls cadres qui autorisent véritablement l'ouverture sur le monde extérieur, indépendamment des démarches d'insertion sociale individuelle réalisées par chaque résident. Les participants manifestent clairement leur volonté de ne pas rester prisonnier de leur état. Ils veulent dépasser leur « handicap », tisser de nouveaux liens, se valoriser en affrontant la « supériorité » implicite du monde ordinaire autonome.

La part de ceux qui estiment avoir emmagasiné un savoir, des outils, des manières de faire, est prépondérante. Chacun a pu s'approprier une technique, un domaine privilégié. Faire, apprendre sont des éléments forts à une réinsertion sociale et/ou professionnelle.

Il était prévisible que les actions proposées au Cyberspace au Pré Saint Gervais retiennent les faveurs des résidents. Pour Créartis, la démarche était moins évidente : en effet, l'art est à la fois une pratique typique des classes favorisées (en termes statistiques de fréquentation des musées, des opéras, des pratiques musicales ou artistiques) et d'un accès difficile pour ceux qui n'ont pas les moyens.

Dans l'ensemble, les personnes trouvent du sens dans les activités proposées, sens qui va au delà de l'activité : liens avec les autres participants et parfois développement de la capacité à apprendre à d'autres.

Nous pouvons dire que la participation à ces actions a suscité chez quelques uns des passions, des intérêts, des amitiés durables.

Il est remarquable de découvrir à quel point les résidents attendent des relations, des échanges, des partages, avec des « insérés ». Les expressions telles que « sortir du ghetto », « c'est l'anti-fracture sociale » montrent cette prise de conscience de la nécessité et de l'envie d'une « vie sociale », d'une banalisation des rapports sociaux. Les « autres » apportent autre chose que le miroir de l'exclusion. La personne du monde ordinaire n'attise pas la haine ou la jalousie. Ce qui émerge prioritairement, c'est la possibilité d'échanger d'égal à égal.

La fréquentation du Cyberespace et de Créartis peut ainsi développer une logique de prévention de l'exclusion pour des personnes en situation de vulnérabilité psycho-sociale.

5) Commentaires

Le cadre de Créartis et du Cyber pose comme un des piliers fondateurs la convivialité et le respect des particularités des personnes ; les formateurs/ artistes réellement impliqués dans ce type de projet ont manifestement su s'adapter au public. Ils ne sont pas seulement des dispensateurs de recettes, de techniques mais aussi référents dans la durée. Ils donnent sens aux différentes activités qui se déroulent sur plusieurs mois. En conséquence, l'équipe doit être capable d'offrir une direction, un projet. Les intervenants ne sont pas seulement techniciens au coup par coup mais aussi pilotes.

Les propriétés pédagogiques de l'atelier sont perçues par les participants comme motivantes, structurantes. L'enjeu de remobilisation des personnes au moyen d'un cadre volontariste activé par un soutien social réciproque est clairement exprimé. On note que l'ambiance peut dépendre également de ce que l'intervenant propose.

Il s'avère nécessaire d'accorder une attention particulière aux résidents du CHRS sans emploi et de considérer leur participation aux ateliers Cyber et Créartis comme lieu de dynamisation et de reconstruction personnelle. Et, pour les résidents, en activité professionnelle, de leur permettre de bénéficier également de ces lieux et de leur synergie.

Bien que l'utilité des ateliers soit reconnue, leur poursuite s'avère très incertaine. En effet, ils ne font pas l'objet de financements pérennes.

I - FICHE SIGNALÉTIQUE DU CENTRE

a) Historique

L'histoire du foyer Prost commence en 1955. Situé au « 11 Cité Prost » dans le 11^{ème} arrondissement de Paris, il sert de passerelle pour les Compagnons d'Emmaüs qui veulent se réinsérer dans la société ou passer des vacances parisiennes. Au milieu des années 70, le CHRS Prost accueille 10 personnes, il devient le service de suite du « CHRS 32 rue des Bourdonnais ». Ainsi, pendant de nombreuses années les personnes hébergées à Prost venaient du CHRS 32, après un séjour pour parfaire leur insertion sociale. Certaines personnes, malgré plus de facilités de travail qu'aujourd'hui, se retrouvaient avec un besoin de temps de séjour supplémentaire (fragilité psychologique, addiction, ...).

Puis dans les années 90, une nouvelle équipe propose de nouvelles façons d'accueillir les résidents dans ce lieu, innove dans l'accompagnement des personnes tant au niveau de l'accueil (des personnes reçues en direct sans passer par le 32) que par la nature de l'hébergement dans des appartements dits « appartements collectifs ».

En 1993, la ville de Paris exproprie l'Association Emmaüs de ce petit immeuble bien situé et plutôt convivial. A cette période, le CHRS Prost recevait 10 personnes au 11 Cité Prost et 20 personnes dans les appartements dits collectifs. Du fait de l'expropriation, les résidents du foyer Prost sont répartis dans les appartements de Paris et de la région parisienne.

En 1994, après l'achat de deux immeubles situés au Pré Saint Gervais les 40 et 42 avenue Jean Jaurès, de nouveaux locaux sont aménagés dans un premier temps au 42, puis, en 2001 au 40. La première convention stipule un financement de 10 lits CHRS et accueille hors convention 14 lits dits en service extérieur. Cette année là, 39 personnes ont été accueillies au CHRS et en service extérieur ; l'équipe était constituée d'un directeur et d'un travailleur social à temps plein, un objecteur de conscience, des stagiaires et une agent de service (habitant dans l'immeuble). Il est important de rappeler que la compagnie de théâtre Jolie Môme y avait son atelier de théâtre et recevait toutes les personnes qui le souhaitaient (ouvert à tous).

L'atelier Créartis s'est ouvert en 1999 et offre une palette d'activités étalées sur la semaine.

En 2006 nous avons 25 places financées par la DASS.

En 2007 nous avons ouvert le Cyberspace qui permet de lutter contre la fracture numérique dans la mesure où l'outil informatique aujourd'hui est incontournable.

En 2008 nous intégrons la totalité de notre effectif accueilli soit 28 personnes et de ce fait demandons l'augmentation de temps de travail de la psychologue ainsi qu'un % de ETP.

Une exposition vente a été organisée cette même année par l'atelier Créartis (voir rapport d'activité Créartis). Enfin, nous participons à l'action « Emmaussienne » (manifestation sportive en vue de commémorer les soixante ans d'Emmaüs) et à l'installation d'une salle de sport au sein de l'espace Rencontres.

b) Objectifs et fonctionnement

Le CHRS a pour objectif d'aider les personnes à retourner dans un système social afin qu'elles puissent rompre avec l'isolement et retrouver confiance en elles. Les personnes accueillies sont amenées à prendre contact avec nous selon différentes modalités :

- soit par téléphone
- soit par orientation d'un travailleur social extérieur.
- soit elles viennent directement au CHRS afin de savoir si nous avons des disponibilités.
-

Lorsque nous avons de la place, nous enclenchons la procédure d'admission qui se décline en deux étapes :

- Un premier rendez-vous d'admission, au cours duquel deux éducateurs sont présents. Au cours de cette première rencontre, il s'agit d'entendre la demande de la personne, de comprendre des éléments de son parcours et aussi de lui présenter notre structure et notre méthode de travail.
- Un deuxième rendez-vous d'admission, fait suite au premier et est réalisé en présence du chef de service et de l'éducateur pressenti pour la référence. Lors de cet entretien, il convient d'essayer de faire émerger avec la personne les premières orientations à mettre en œuvre.

Pendant les premiers jours, le résident contractualise son séjour en formalisant le « contrat d'insertion » qui englobe l'ensemble des démarches qu'il pense important de mettre en place et les moyens qu'il compte se donner ; cette étape fait l'objet de discussions avec son éducateur référent. Le résident sera suivi par un éducateur référent lors de rendez-vous hebdomadaire, l'équipe dans son entier reste aussi à sa disposition.

La vie du résident est ainsi ponctuée par ces entretiens réguliers sur rendez-vous (une fois par semaine au minimum avec le référent). Cette dynamique permet de garder le projet à l'esprit de manière à toujours être en mesure de le questionner quant à sa pertinence au gré des évolutions ou avancées de la personne.

Ces entretiens sont aussi des temps d'écoute où la personne peut dire dans la confidentialité ce qui est de l'ordre de l'intimité, de la souffrance ou du bonheur. C'est ainsi que le travailleur social se situe dans une écoute large. En effet, la personne est prise dans sa globalité, ce qui est fondamental dans la marche vers la « réinsertion ». Cela laisse entendre que le travailleur social est dans une écoute « vraie » qui bannit tous les préjugés et stéréotypes. Le travailleur social établit ce climat de confiance propice aux « dires » des résidents, dans le cadre des entretiens mais aussi pendant les sorties, en animations collectives.

En plus de ces entretiens avec les référents, les résidents sont amenés à rencontrer la psychologue de la structure à leur demande, mais aussi à la demande des travailleurs sociaux lorsque ceux-ci pensent qu'il y a un espace de travail possible sur le versant psychologique. La psychologue rencontre les résidents durant leur séjour, pour leur donner un autre espace pour se dire, de manière à avoir un regard différent sur leur parcours. Il s'agit là d'un cadre visant à soutenir, à étayer et à accompagner un parcours sur un versant psychique.

De manière à évaluer dans la durée le projet, il a été convenu depuis quelques mois, que deux travailleurs sociaux et la psychologue selon les situations fassent au bout de 3 mois d'admission dans

notre structure, un bilan approfondi avec le résident, ce qui permet de faire un point sur les perspectives d'avenir et sur une éventuelle prolongation dans notre structure.

De plus, régulièrement en présence du chef de service et du référent nous abordons tous les suivis un par un et nous réfléchissons ensemble aux perspectives, aux orientations futures ; c'est un temps où nous pouvons faire le point d'une façon plus approfondie que pendant les réunions hebdomadaires. Nous éditons un tableau concernant la participation financière des résidents, document que le résident doit signer mensuellement.

En plus du travail qui se fait directement avec les résidents, des réunions d'équipe ont lieu une fois par semaine, le lundi après-midi. Elles permettent d'harmoniser les actions du service, de faire le point sur les différentes démarches des personnes, de confronter les interprétations de chacun, d'informer l'équipe de la vie de l'Association et d'échanger sur les démarches de chacun auprès des différents partenaires. Lors de ces réunions, l'équipe prend connaissance de la situation des résidents, tant sur la plan psychologique que social. Des questionnements, des interrogations sont formulées. C'est ainsi que nous réfléchissons en équipe sur des modes d'intervention face aux situations qui apparaissent difficiles. Nous confrontons des points de vue visant à faire avancer les investigations. Nous organisons deux fois par an des journées de travail, afin de faire le point et de prendre du recul sur nos pratiques.

Dans le cadre d'une implication participative des résidents, nous organisons le premier mardi de chaque mois un repas avec les résidents un éducateur et le chef de service. C'est un moment convivial au cours duquel les résidents se côtoient, échangent des informations, discutent de sujets divers et variés ce qui permet l'évocation des valeurs citoyennes. Dans ce cadre, il s'agit de permettre :

- à chaque résident de trouver sa place dans la vie du CHRS,
- de susciter la prise de parole et de responsabiliser,
- de favoriser un échange avec l'équipe éducative autre que celui qui a lieu dans le cadre de la référence.
- De faire des propositions, (activités, sorties, sujet à débattre).

Nous sommes vigilants afin que leur participation citoyenne se réalise en dehors des mur du CHRS par une information et la participation au événement de type manifestation de la participation au réunion débat organiser par l'association Emmaüs (« la rue parlons-en ») ainsi que des formations qui leur sont ouvertes (ex : CECUPE dans le cadre de l'Emmaüssienne)

c) Mode de financement

Le financement du CHRS provient de la subvention de la DDASS et de la participation des accueillis à hauteur de 15 % de leurs ressources.

II - CAPACITES D'HEBERGEMENT

a) Journées réalisées

<i>Année</i>	<i>2008</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>	<i>2005</i>	<i>2004</i>
CHRS	9870	8964	8488	8379	8273
<i>Service extérieur</i>	-----	1267	1630	1962	1941
TOTAL	9870 j	10231 j.	10118 j.	11286 j.	12076 j.

Pour l'année 2008 et les suivantes nous avons opté pour cumuler les places du CHRS financées et non financées, nous avons sollicité la DDASS pour le financement des 3 places non financées.

Nous essayons d'anticiper les admissions, dès lors que nous connaissons les dates de sorties, afin de ne pas laisser trop longtemps des places vacantes, nous profitons de ces départs pour repeindre les chambres.

III - L'INFRASTRUCTURE

L'établissement PROST, d'une superficie de 550 m², est situé au Pré Saint Gervais avec une capacité de 28 places en CHRS.

Nous sommes installés dans un petit immeuble proche de Paris. Les résidents ont chacun une chambre individuelle dont ils possèdent la clef ainsi que celle de la porte d'entrée. Quatorze chambres sont aménagées (dont une chambre couple) et nous recevons quinze personnes dans cet immeuble.

Sur site : **Le CHRS Emmaüs Prost** (*bâtiment de 5 niveaux*) :

- Rez-de-chaussée : 1 logement de 3 pièces (privatif) et 1 bureau d'accueil,
- 1^{er} étage : 6 chambres individuelles (d'environ 12 m²) *Dans chaque chambre individuelle, un coin cuisine est aménagé.* 1 douche + 2 WC sur le palier,
- 2^{ème} étage : 6 chambres individuelles, 1 douche + 2 WC sur le palier,
- 1^{er} sous-sol : 2 bureaux + WC du personnel + douche du personnel, 2 chambres avec une porte commune, 1 douche + 1 WC,
- 2^{ème} sous-sol : 1 cave, 1 chaufferie, 1 salle d'animation (40 m²),
- 1 jardin de 900 m² donnant sur la Villa du Pré Saint Gervais (*Villa gérée par une association dont nous sommes adhérents*).

A l'extérieur : Nous avons en gestion, **cinq appartements situés au Pré Saint Gervais et Paris** :

- **Type F4.CHRS**, 13 rue André Joineau au Pré Saint Gervais. L'appartement peut accueillir 3 personnes isolées ou 2 personnes et 1 couple, salon, cuisine et sanitaires communs. Loyer 552 €/mois, chauffage électrique (financement CHRS). Surface 118 m².
- **Type F3 CHRS**, 5 allée Allée Quizet au Pré Saint Gervais. Appartement pouvant accueillir 3 personnes isolées ou 2 personnes et 1 couple, cuisine et sanitaires communs, pas de salon. Loyer 903 €/mois, chauffage au gaz (financement CHRS). Surface 80 m².
- **Type F4 CHRS**, 1 allée Guizet au Pré Saint Gervais. L'appartement peut accueillir 3 personnes isolées ou 2 personnes et 1 couple, cuisine, sanitaires et salon communs. Loyer 659 €/mois, chauffage central (financement CHRS). Surface 78 m².
- **Type F3 CHRS**, 68 avenue Edouard Vaillant au Pré Saint Gervais. Appartement pouvant accueillir 2 ou 3 personnes – salon commun. Loyer 335€/mois, chauffage compris (financement CHRS). Surface 50m².

IV - ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET SOCIAL DES PERSONNES

La mission du CHRS est d'accueillir des personnes majeures, en souffrance sociale et/ou psychique, avec pour objectif de les engager dans un processus d'insertion ou de réinsertion sociale. Cet accueil se traduit par un accompagnement global de la personne dans le cadre d'un suivi individualisé, pour maintenir tout au long du séjour une dynamique permanente dans un souci d'ouverture vers l'extérieur.

Pour remplir sa mission d'accompagnement vers l'autonomie aussi bien sociale que personnelle, les travailleurs sociaux ont pour but dans un premier temps :

- Mettre en confiance la personne au travers des entretiens, des animations (ateliers emploi, logement et Créartis, sorties, repas) et établir une relation,
- Respecter les caractéristiques physique et psychique de chaque personne, pour un réel travail de réinsertion (mieux-être, emploi, logement, loisirs, administratif, financier, santé).

V - LE PERSONNEL

1) Composition de l'équipe

Une équipe pluridisciplinaire permet d'accompagner au plus près les personnes selon leurs problématiques. Elle comprend :

- 1 directeur de Territoire TED 947 « Territoires En Développement » (depuis la nouvelle organisation juin 2008) : Jean SOULEYREAU, 0,20 ETP
- 1 chef de service (CHRS, Cyber, Créartis): Brigitte RIGAL, 1 ETP
Membre des conseils d'administration d'Interlogement 93 (également à la commission communication), de L'AIS 93 et C2DI 93. Depuis septembre 2008 en formation Master « Politiques sociales, territoires et stratégies de direction »
- 3 travailleurs sociaux ETP : Momar CISSE référent emploi et partenaire orienteur vers C2DI93, Christine WAGNER référent logement et membre de la commission logement au sein de l'association Interlogement 93 et Kevin SURET référent santé et culture.
- 1 psychologue à temps partiel (32H/mois) : Marie-Islande ROCQUES
- 1 agent de service : Gorette BERTOLO, (mi-temps) 0,5 ETP
- 1 bénévole, juriste de formation assurant un atelier juridique et une grande polyvalence, venant 1 journée par semaine : Axelle TRICAUD

Six stagiaires, éducateurs spécialisés et assistants sociaux ont effectué un stage en 2008. La durée des stages varie de 1 à 6 mois. Nous avons pu travailler avec un stagiaire salarié d'un autre service de l'association Emmaüs. En 2008, deux stagiaires ont pu bénéficier de la rémunération de leur période de stage.

2) Tableau des effectifs

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>ETP</i>	<i>Fonction</i>
BERTOLO	Maria-Gorete	0.50	Agent d'entretien
CISSE	Momar	1	Educateur
RIGAL	Brigitte	1	Chef de service
ROCQUES	Marie Islande	0.20	Psychologue
SURET	Kevin	1	Educateur
WAGNER	Christine	1	Educatrice
SOULEYREAU	Jean	0.20	Directeur de territoire
GRENET	Samia	0.25	Secrétariat
GHADHOUNE	Mondher	0.25	Agent d'entretien

VI) - FAITS MARQUANTS

- La participation à l'action l'Emmaüssienne a permis de travailler sur un nouveau projet à savoir l'aménagement d'une salle de sports.
- L'analyse des pratiques professionnelles : elle s'est déroulée toutes les 5 semaines, pour une durée d'environ 1H 30. Tous les membres de l'équipe, les stagiaires ainsi que les intervenants du Cyber et de Créartis y ont participé.

Elle a pour fonctions :

- * de partager les questionnements en vue de dégager des solutions, de développer la transversalité ainsi qu'une culture commune,
- * d'aider à l'élaboration professionnelle (distanciation : poser ses émotions et ses affects pour mieux s'en distancier, prendre le temps),
- * de faciliter la régulation et la coopération au sein de l'équipe des professionnels.

DEUXIEME PARTIE : Les personnes hébergées en 2008

I - DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES

1) *Nombre total de personnes hébergées*

2008	2007	2006	2005
Personnes accueillies	CHRS et service extérieur	CHRS et service extérieur	CHRS et service extérieur
57 personnes (5 couples)	56 personnes (4 couples)	55 personnes (5 couples)	58 personnes (3 couples)

Nous avons accueilli 57 personnes dans notre structure : Parmi ces 57 personnes, nous avons accueilli 5 femmes avec leur compagnon.

Personnes suivies après leur sortie

Nous avons suivi cette année une quinzaine de personnes sans compter celles qui sont venues 1 fois dans l'année pour des informations ou conseils.

2) *Durée moyenne du séjour des personnes sorties*

Durée de séjour des sortants (moyenne)	CHRS (31 sortants)
2008	12 mois

3) *Répartition de la population hébergée en 2008*

Sexe et âge des personnes

moins de 20 ans	20 à 30 ans	31 à 40 ans	plus de 40 ans
0	14	19	24

La moyenne d'âge est de 37 ans du plus jeune 21 ans au plus âgé de 70 ans. Nous avons reçu 11 personnes de plus de 50 ans. Nous avons également reçu 5 femmes et 52 hommes.

☒ **Ancrage géographique**

• *Nationalité des 57 personnes*

CHRS :

France	23
Afghanistan	1
Pologne	2
Kurdistan	1
Portugal	1
Irak	1
Srilanka	2
Antilles (Haïti)	3
Afrique subsaharienne	14
Maghreb	7
hors Union Européenne (Tchéchénie)	2

Nous avons accueilli des personnes provenant de divers horizons.

☒ *Mode d'adressage des personnes*

Ce tableau présente uniquement les entrées 2008 soit 28 personnes

<i>Emmaüs</i>	<i>Département 93</i>	<i>autre Département</i>	<i>Département Paris</i>	<i>direct</i>
SHS = 1	Ville Evrard = 1	CADA 91 = 1	PSA = 1	4
Service hôtelier = 3 CHU Tessier = 1 Crimée = 1 couple SARAH = 2 CHRS stabilisé Pyrénées = 1	Aurore = 1	Association prévention 91 = 1	Cœur des haltes = 1 couple	
Boutique Créteil = 1	CADA Sarcelles = 1			
CHU Perray- Vaucluse = 1				
Service RMI = 3 (dont 1 couple)				
16	3	2	3	4

Nous constatons que l'adressage principal émane des autres services de l'Association Emmaüs. Il reflète le travail de communication mené auprès de ces services et témoigne de la politique de logement de la préfecture de Seine-Saint-Denis, facteur qui favorise l'orientation vers notre structure d'hébergement. Nous travaillons auprès de nos différents partenaires pour les informer sur nos modalités d'hébergement et d'accompagnement. Par ailleurs, nous souhaitons répondre favorablement aux quelques demandes d'admission de personnes qui font directement la demande.

II - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

1) Situation au regard du logement et de l'hébergement

Type d'orientation	2008	Suivis après hébergement	Total en 2007	Total en 2006	Total en 2005	Total en 2004
Logement	14 logements (16 personnes) (dont 1 privé)	1 logement (privé)	19 (dont 2 après leur sortie)	8	9 (3 Priv.)	7
Maison relais	5 maisons relais		3 (dont 1 après sa sortie)	1	1	1
Résidence sociale	0		1	1	4	
SHS	1			1	2	1
Foyer Jeunes T.			1	1	1	1
Communautés Emmaüs				1	1	1
Ami	1					
Retour famille	2		2	1		2
Retour pays	2			1		
Parti sans laisser d'adresse			1	1	4	3
Prison			1			
Exclusion	3 (dont 2 qui ont été orientés en CHRS)				4	7
Service hôtelier	1					
CHRS	2			2	2	3
CHU					2	1
ALT Noisy				1		
Service extérieur Prost				6		
Hôtel			2	1		
Total	31		27			

Depuis 2007, le nombre de propositions de logements a quasiment doublé par rapport aux années précédentes. Soulignons le nombre important de relogements effectifs ; nous espérons que cette tendance va se poursuivre. Il est à préciser que les personnes sorties de la structure sans logement pérenne, peuvent faire l'objet du suivi de leur demande de logement.

2) Les admissions et les sorties

A partir de 2008 nous ne faisons plus de distinction entre les places CHRS et le service extérieur. Sont citées toutes les personnes accueillies au CHRS Prost. Dans le tableau ci-dessous, nous avons distingué les suivis des personnes non hébergées.

CHRS	2008	07	06	05	04	Serv ext.	07	06	05	04	Personnes suivies non hébergées 2007	Personnes non hébergées suivies en 2008
Admi.	28	26	23	22	29	Ad	2	6	3	5		
sorties	31	26	21	22	25	Sor	1	6	4	4		
											15	13

31 personnes ont quitté le CHRS en 2008 :

21 personnes, soit 68% ont intégré un logement

2 personnes sont retournées dans leur pays : l'un, retraité est reparti au Chili après 30 ans passés en France et l'autre est reparti au Sénégal après la perte de son CDI. 2 personnes (en couple) sont parties en province dans la famille du jeune homme.

1 personne (sans espoir de régularisation) est partie chez un ami.

1 personne a été orientée au SHS

1 personne a été orientée au Sarah

1 personne a été orientée au CHRS Pyrénées

1 personne a été orientée vers la veille sociale

1 personne a quitté le CHRS

☒ Les sorties vers le logement

- 15 personnes dont 2 couples ont obtenu un logement dans le parc social de la Seine Saint Denis, dans le cadre des accords collectifs soit 13 logements; la taille des logements varie de 35 à 50 m². Pour 10 d'entre eux le bailleur est l'OPHLM, 2 Batigère, 1 les 3F.

- 1 personne a trouvé un studio dans le privé à Paris : ses revenus étaient élevés.

- 5 personnes ont intégré une maison relais de l'Association Emmaüs

Le niveau de revenus des personnes ne semble pas constituer un obstacle au relogement dans le parc social du département ; en effet, cinq personnes bénéficiaires du RMI et un jeune en apprentissage ont obtenu un logement.

La stabilisation de la situation de la personne semble être davantage prise en compte que le niveau des revenus.

Le montant moyen des loyers de ces logements attribués aux personnes à faible revenus est de **282€ charges comprises** et permet grâce à l'APL d'arriver à un niveau de dépenses liées au logement d'environ 25% de leur revenu total. Les autres aides comme l'aménagement des tarifs EDF et GDF permettent également à ces personnes de gérer leur petit budget.

3) *l'accompagnement social réalisé en matière de logement*

Pour tous nos résidents, les premiers entretiens mettent en évidence leur priorité d'accéder rapidement à un logement autonome, la sortie du CHRS est discutée très vite et nous essayons d'adapter les démarches en privilégiant notamment les candidatures de maisons relais pour ceux les plus fragiles et/ou isolés : le nombre de maisons relais, au regard des besoins, apparaît insuffisant.

Majoritairement, ceux qui viennent d'une structure d'hébergement de l'association Emmaüs sont inscrits au fichier départemental du département de provenance.

Avec chacun, dès que cela est possible, à savoir lorsque leur situation administrative le permet et qu'ils ont des ressources financières, nous engageons les démarches suivantes :

- inscription au fichier départemental de Seine Saint Denis : **50 sur 57** personnes présentes l'ont obtenu en 2008 ; sur les 7 personnes qui n'ont pu faire la démarche, 3 personnes étaient en cours de régularisation, 1 personne sans ressources et 3 personnes n'étaient pas à jour en ce qui concerne les déclarations de revenus.

- inscription au fichier départemental de Paris

- constitution d'un dossier DALO : **28/57**

- constitution d'un dossier Inter logement 93 : **28/57**

Et pour certains :

- une demande dans le cadre du 1% patronal : **2/57**

- des recherches dans le privé : **1/57**

- Les ateliers logement

6 ateliers logement ont été proposés au cours de l'année 2008; programmés en début de soirée (de 19h à 20h30) afin qu'un maximum de résidents puissent y participer. 35/57 personnes ont participé au moins à un atelier.

La moyenne de participation a été de 7 résidents (5 à 10).

Les thèmes abordés :

- le N° unique départemental,

- le dossier Inter Logement 93,

- des informations sur la loi DALO et le chemin du dossier,

- les attentes des bailleurs,

- les accords collectifs,

- les aides diverses : APL, FSL, Locapass, ASLL,

- le budget mensuel (prévisionnel et réel),

- l'organisation et rangement des documents, durée de conservation des papiers,

- les économies d'énergie,

- les recherches de logement dans le secteur privé,

- l'installation dans le logement,

- le« savoir habiter ».

- les aides à l'installation

Lorsque l'attribution du logement a eu lieu, l'absence d'économies et les difficultés financières des personnes à faible revenu constituent un obstacle majeur à leur installation rapide dans le logement.

Bien évidemment nous constituons des dossiers de demandes d'aides auprès du FSL du département, mais la durée de traitement des dossiers par le FSL lui-même, puis par la CAF -organisme payeur- est telle (environ 6 mois) que le CHRS a fait le choix d'avancer une partie du minimum nécessaire pour permettre d'accélérer l'installation des personnes et ainsi éviter un double loyer et libérer une place en CHRS. Cette avance comprend : la caution et du mobilier de première nécessité (lit et frigo). Sept personnes ont bénéficié de cette avance en 2008.

- l'accompagnement social lié au logement

Pour la majorité de nos résidents sortants en logement autonome nous sollicitons la mise en place d'une ASLL car ils n'ont aucune ou peu de culture du logement et leur participation aux ateliers logements mis en place au sein du CHRS n'est pas pleinement « suffisante ».

Cette mesure fait également l'objet d'une décision du FSL du département et n'est pas toujours accordée, en particulier lorsque les revenus de la personne ne lui donnent pas accès à l'APL. Cette décision ne nous semble pas répondre aux besoins des personnes et est très dommageable. C'est une des raisons qui nous conduit à proposer aux personnes sorties de nous rendre disponible pour les aider à acquérir cette culture du logement au fur et à mesure de leurs questions et de leurs besoins.

Lorsque la mesure d'accompagnement social lié au logement est accordée, sa mise en place intervient 6 à 8 mois après l'installation dans le logement ! Ce qui est fort regrettable et nous oblige de ce fait à maintenir le lien avec eux pendant ce temps. De plus, les résidents sont consentants à se suivre mais 6 à 8 mois après ils en voient moins l'intérêt. Nous considérons que cette période d'attente est particulièrement délicate pour une grande partie de nos résidents et en particulier pour les bénéficiaires du RMI, tant sur le plan de la gestion financière que de l'adaptation à une « nouvelle vie », attendue depuis de nombreuses années quelquefois et néanmoins génératrice d'angoisse. C'est pourquoi, nous essayons de rester disponibles dans cette phase afin de faciliter la transition et leur permettre de trouver des relais dans leur nouvel environnement.

Nous avons reçu 13 anciens résidents, à leur demande, après leur départ du CHRS. Certains d'entre eux viennent régulièrement pour un soutien aux démarches ou pour des conseils. D'autres nous sollicitent pour comprendre et gérer les courriers du bailleur (quittances, enquête, factures,...), les propositions d'opérateurs privés d'électricité ou de gaz, etc.

4 personnes ont bénéficié de l'ASLL en 2008.

- Les dossiers DALO

Conformément à la volonté de l'Association Emmaüs, dès février 2008, nous avons constitué des dossiers DALO pour tous les résidents susceptibles d'intégrer un logement autonome.

Sur l'année, 26 dossiers ont été déposés à la Préfecture de Seine-Saint-Denis : 13 en février, 6 en juillet et 7 en septembre.

2 mois après le dépôt du dossier, les personnes ont reçu un accusé de réception précisant la date d'expiration du délai de 6 mois pour un traitement du dossier par la commission de médiation.

En décembre 2008, 10 dossiers ont été retournés aux personnes (en recommandé avec AR) : leur recours est déclaré irrecevable avec la formule « défaut de justificatifs des ressources actuelles ». En

conséquence, nous avons décidé d'actualiser régulièrement les dossiers en envoyant les justificatifs de ressources à la commission de médiation. Sur les 10 personnes, 8 ont été relogées hors cadre loi DALO, pour les 2 autres un recours gracieux auprès de la commission a été envoyé en décembre.

A ce jour, 10 demandes ont également reçu des rejets « *non reconnu prioritaire et urgent pour l'attribution d'un logement* » aux motifs suivants :

- « faute de recherche active de logement (demande de logement social dans le département trop récente) » : il s'agissait d'un couple qui avait obtenu le statut de réfugié politique quelques mois avant la demande.

- « faute de recherche active de logement ».

- Pour l'année 2009

Toutes les actions engagées en 2008 seront poursuivies en 2009.

Nous souhaitons renforcer les ateliers collectifs « logement » organisés au sein du service en mobilisant davantage les résidents.

Nous souhaitons également renforcer l'accompagnement à la gestion du budget dans le cadre du suivi individuel, en particulier pour ceux qui ne relèvent pas des aides à l'installation afin qu'ils profitent de leur séjour au CHRS pour constituer un « pactole/pécule » nécessaire à une installation « décente ».

En effet, rares sont les résidents qui parviennent à mettre de l'argent de côté, tant du fait de la conjoncture que du fait qu'ils sont nombreux à envoyer de l'argent à leurs familles restées au pays ou parce qu'ils ont des dettes qu'ils commencent à rembourser.

4) L'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle

- L'emploi

L'emploi demeure l'un des aspects de l'accompagnement social au CHRS. En effet, une partie du public que nous accueillons est souvent éloigné de l'emploi.

L'un des objectifs dans le cadre de cette insertion est la remise au travail pour certains usagers en recherche d'emploi et dont l'état de santé permet d'exercer une activité économique. Pour d'autres, cela peut se traduire par une recherche de formation.

Pour parvenir à cet objectif, le CHRS met en place :

➤ Certains moyens internes par l'intermédiaire d'ateliers pour un accompagnement à la recherche d'emploi ou de formation.

➤ Des moyens externes par le développement d'un partenariat

- Atelier de recherche d'emploi ou de formation

Dans le cadre de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies aux CHRS, des actions sont mises en place pour celles qui sont en capacité de travailler. Depuis 2008, les ateliers emploi

sont organisés en collaboration avec le Cyberespace sur une fréquence de deux ateliers par semaine. Les différentes prestations offertes aux participants sont essentiellement :

- la consultation des offres sur internet
- la rédaction de lettres de motivation et de curriculum vitae
- la proposition à certains usagers d'une initiation à l'informatique et à Internet. Cette technique leur permet de parvenir à une autonomie dans leurs recherches d'emploi.

- Données quantitatives à l'entrée et à la sortie

➤ *Situation des personnes à l'admission :*

- 5 personnes étaient en contrat à durée indéterminée,
- 4 personnes étaient en contrat à durée déterminée,
- 2 personnes étaient en contrat d'apprentissage,
- 3 personnes en intérim,
- 12 personnes étaient sans emploi,
- 1 personne était en vacation,
- 1 personne en CAE,
- 1 personne journalière,
- 1 personne en contrat de qualification,
- 1 personne à la retraite.

➤ *Situation des personnes à la sortie :*

- 11 personnes étaient en contrat à durée indéterminée,
- 1 personne était en contrat à durée déterminée,
- 2 personnes en intérim,
- 2 personnes en contrat de qualification,
- 3 personnes en formation professionnelle,
- 1 personne à la retraite,
- 10 personnes sans emploi,
- 1 personne en contrat à durée indéterminée a démissionné.

Depuis plusieurs années les personnes qui avaient une proposition de logement étaient en général des personnes bénéficiaires d'un contrat de travail à durée indéterminée. Aujourd'hui, des personnes bénéficiaires des minima sociaux et des intérimaires ont pu avoir des logements dans le parc social. Cette approche permet à certains résidents au cours de leur séjour au CHRS de faire des formations qualifiantes pouvant déboucher sur un métier reconnu et de leur éviter de se focaliser sur des métiers sans qualification dans le seul but d'obtenir un logement.

Le contrat d'insertion prend ici pleinement son sens.

Il est difficile de dire si ce phénomène s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics de pousser les bailleurs à mieux prendre en compte la situation des personnes dont les revenus sont bas ou irréguliers dans leur politique d'attribution de logement ou si c'est un effet de la volonté de libérer des places au niveau des structures d'hébergement

- Partenariat extérieur

Dans le cadre du partenariat extérieur, le CHRS Prost dispose d'un réseau permettant d'adapter les orientations en fonction du parcours et de la situation de chaque usager.

➤ Pour l'ANPE et les Assedic, il faut souligner que c'est un partenariat classique en général qui se résume à une recherche d'emploi ou de financement pour une formation.

➤ Pour ce qui est de la Mission locale, les usagers du CHRS qui rentrent dans les critères d'admission de cette structure, à savoir les jeunes âgés de 16 à 25 ans, bénéficient de son appui pour certaines démarches notamment professionnelles. En effet, le jeune en recherche d'emploi ou de projet professionnel peut y trouver un suivi personnalisé se traduisant par une meilleure information, une orientation et un accompagnement dans la recherche de solutions adaptées à l'ensemble des problèmes que pose son insertion sociale et professionnelle.

Cependant, les rapports que nous avons avec la Mission locale varient en fonction du pourcentage de jeunes hébergés au CHRS. Il ya des périodes où aucune orientation ne peut se faire auprès de la Mission locale faute de jeunes présents sur le dispositif d'hébergement du CHRS.

➤ Le Service RMI est pour le CHRS un partenaire important dans la mesure où une partie du public bénéficie du revenu minimum d'insertion. Des accompagnements et des actions d'insertion sont financés et mis en place pour les allocataires du revenu minimum dans le cadre de leur projet d'insertion.

➤Espace Dimey

Des orientations peuvent se faire auprès de cet espace, lieu ressources de l'Association Emmaüs.

➤C2DI 93

Le CHRS Prost est adhérent à C2DI 93 qui est un intermédiaire entre un public souvent éloigné de l'emploi et des employeurs, en partant du postulat que chaque personne dispose de compétences qui demandent juste à être valorisées et que c'est la pratique des employeurs qui exclut certaines personnes du monde du travail. L'objectif de C2DI est donc de démarcher des entreprises pour le public accueilli dans les structures d'hébergement adhérentes situées dans le département de la Seine-St-Denis. Certains critères notamment être bénéficiaire des minima sociaux et être sur une période longue de chômage d'environ un an sont mis en place.

La spécificité de C2DI est de ne pas mettre en concurrence les candidats sur un même poste : ni curriculum vitae, ni lettre de motivation ne sont exigés.

En 2008, 11 personnes ont été orientées vers C2DI :

- 4 personnes ont quitté le dispositif sans solution emploi à la fin de leur prise en charge au CHRS.
- 2 personnes ont vu leur suivi suspendu pour des raisons de santé (un décédé au mois de Mars 2009)
- 3 personnes sont sorties avec un contrat à durée indéterminée dont une personne bénéficiaire du revenu minimum d'insertion.
- 2 personnes sont toujours dans le dispositif

Le travail constitue un outil majeur qui permet de s'inscrire dans le tissu social; par ailleurs, l'accès à un emploi stable reste un des leviers le plus efficace pour accéder à un logement dans le parc locatif social. Aussi, l'accompagnement autour de cette dimension est au cœur du suivi de la plupart des personnes hébergées.

Lors de l'admission au CHRS, le travailleur social référent fait le point sur la situation au regard de l'emploi. Selon les cas, une réflexion sur les perspectives s'engage afin de permettre une corrélation avec les perspectives de sorties en logement adapté.

Tableau récapitulatif (concerne les 57 personnes hébergées en 2008)

résidents	année de naissance	prises en charge	situation emploi à l'admission	situation emploi lors du séjour	situation emploi à la sortie ou au 31 décembre 2008 pour ceux qui ne sont pas sortis	revenus à l'entrée	revenus à la sortie	orientation
	1974	29/05/2008 - _/_/___	Sans emploi	Formation	formation	RMI 440€		ANPE cyber
	1979	19/03/2007 - 14/08/2008	CDD	CDI	CDI	1000	1000	
	1981	19/03/2007 - 14/08/2008	Sans emploi	Formation	Formation	Sans revenu	0	AFB Cyber créartis
	1950	21/07/2008 - _/_/___	Sans emploi dispensé	Sans emploi dispensé	Sans emploi dispensé	AAH + RMI 800 couple		Créartis cyber
	1954	21/07/2008 - _/_/___	Sans emploi	Formation non rémunérée	Formation non rémunérée	RMI voir M.		ANPE/ service RMI cyber
	1967	23/09/2008 - _/_/___	Sans emploi	sans	sans	AAH 600 couple		
	1975	23/09/2008 - _/_/___	Sans emploi	En formation	sans	Partage les ressources ci-dessus		
	1939	28/07/2006 - 06/03/2008	Retraite	Retraite	Retraite	290	800	Cyber créartis
	1987	04/06/2007 - 23/06/2008	CDI	intérim	Sans emploi	1000	0	Mission locale Cyber créartis
	1945	06/10/2008 - _/_/___	CDI	CDI	CDI	Assedic 725€		cyber
	1951	17/10/2008 - _/_/___	CAE	CAE	CAE	729€		cyber
	1961	28/02/2006 - 04/02/2008	journalier	CDI	CDI	1500	1100	créartis
	1973	22/02/2008 - _/_/___	Sans emploi	Sans emploi	sans	RMI 395		ANPE C2DI 93 cyber
	1968	21/02/2007 - 16/01/2008	Sans emploi	Formation Fimo	Sans emploi	RMI 440	RMI 440	Cyber créartis
	1983	23/04/2007 - 24/04/2008	Contrat de qualification	Contrat qualif	Contrat qualif	1000	1000	
	1978	24/04/2007 - 01/09/2008	Formation Non rémunérée	CDI	CDI	440	1450	CFIP Service RMI cyber
	1986	30/01/2007 - 18/08/2008	Formation qualifiante	Apprentissage	Apprentissage	310€	600	Mission locale cyber
	1985	08/02/2008 - _/_/___	Contrat Apprentissage	Contrat apprentissage	Contrat d'apprentissage	890		
	1983	24/10/2008 - _/_/___	Intérim	Intérim	intérim	1300		cyber
	1976	02/09/2008 - _/_/___	CDI	CDI	CDI	1000		Cyber créartis

	1954	14/03/2008 - 10/07/2008	Intérim	Intérim	Intérim	750	1100	cyber
	1975	02/08/2007 - ___/___/___	CAE	CDD	CDD	600		ANPE C2DI 93 Cyber
	1956	29/04/2008 - ___/___/___	CDI	CDI	CDI	1200		cyber
	1981	15/11/2005 - 03/06/2008	Vacation	CDI	CDI	200	1100	créartis
	1957	26/01/2007 - 24/01/2008	CDD	CDI	CDI	800	800	
	1977	18/08/2008 - ___/___/___	CAE	CAE	CAE	800		cyber
	1968	25/04/2008 - 06/10/2008	Sans emploi	Sans emploi	Sans emploi	RMI 440	RMI 440	Cyber créartis
	1941	27/11/2006 - 07/02/2008	Sans emploi	Sans emploi	Sans emploi	Sans revenu	0	
	1962	25/10/2007 - ___/___/___	Sans emploi	Sans emploi	Sans emploi	Sans revenu		ANPE cyber
	1970	12/12/2007 - 03/02/2008	CDI	CDI	CDI	3000	3000	
	1973	18/09/2008 - ___/___/___	CDI	CDI	CDI	1150€		
	1978	28/11/2007 - 21/04/2008	Sans emploi	Formation	sans	490	980	ANPE cyber
	1977	19/05/2008 - 24/11/2008	Sans emploi	Sans emploi	Sans emploi	RMI 440	RMI 440	ANPE C2DI 93 Cyber créartis
	1975	26/11/2007 - 15/09/2008	Intérim	CDI	CDI	1465	1118	
	1980	19/08/2008 - 24/11/2008	CDD	CDI	CDI	900	900	
	1975	21/07/2008 - ___/___/___	Intérim	Intérim	Intérim	1500		cyber
	1962	07/02/2007 - 18/04/2008	CDD	CDI	Sans emploi	RMI 440	RMI 440	ANPE C2DI 93 cyber
	1979	21/09/2007 - 21/10/2008	Sans emploi	Sans emploi	Sans emploi	RMI 440	RMI 440	ANPE C2DI 93 Cyber créartis
	1973	15/02/2007 - ___/___/___	Sans emploi	Sans emploi		0		
	1967	08/02/2008 - ___/___/___	Sans emploi	Intérim	intérim	960	950	ANPE cyber
	1978	05/09/2007 - ___/___/___	Intérim	Intérim	Intérim	1280	1280	
	1982	04/12/2007 - ___/___/___	Sans emploi	Intérim	sans	0		cyber
	1959	28/11/2006 - 02/09/2008	Sans emploi	formation	formation	Sans revenu	Rmi couple 671	Service RMI Créartis cyber
	1960	28/11/2006 - 02/09/2008	Sans emploi	Formation	Formation	Allocation d'insertion 350€	Voir M.	Service RMI Créartis cyber
	1987	04/06/2007 - 23/06/2008	Sans emploi	CDD	CDD	Sans revenu	150	Mission locale cyber
	1980	18/08/2008 - ___/___/___	CAE	CAE	CAE	800€		cyber

		__/__/____						
	1965	03/12/2008 - __/__/____	CDI	CDI	CDI	1100		
	1957	25/06/2007 - 10/10/2008	Sans emploi	CDD	CDI	RMI 440	1000	ANPE Cyber créartis
	1971	13/06/2008 - __/__/____	Intérim	Sans emploi	sans	300		Cyber créartis
	1975	04/02/2008 - 24/11/2008	CDI	CDD	Sans emploi	1000	600	ANPE Cyber créartis
	1960	31/01/2006 - 21/05/2008	Sans emploi	Sans emploi	Sans emploi	892	440	Cyber créartis
	1975	03/04/2007 - 16/09/2008	CDI	CDI	CDI	874	1100	
	1970	24/07/2006 - 22/01/2008	CAE	CDI	CDI	700	1000	
	1977	18/03/2008 - 20/06/2008	CDI	CDI	CDI	1200	0	cyber
	1952	20/08/2008 __/__/____	Sans emploi	Sans emploi	sans	RMI 440		ANPE C2DI 93 cyber
	1985	26/06/2008 - __/__/____	Formation	Recherche emploi	sans	310€ CNASEA		
	1981	07/10/2008 - __/__/____	Sans emploi	sans	sans	850€ ARE		ANPE C2DI 93 cyber

5) *Accompagnement lié à l'accès aux soins*

- Santé

Dans le cadre de l'accompagnement des personnes accueillies au sein du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, le volet santé fait partie intégrante du suivi. En effet, dès l'admission, le sujet est abordé et ce, afin de savoir où en est la personne accueillie au niveau de sa propre santé. Un projet de réinsertion ne peut se faire sans prendre en compte la problématique santé.

C'est dans cette idée qu'est proposé à chacun lors de son admission, une orientation vers un bilan de santé. En 2008, 8 personnes ont fait ce bilan, les autres résidents l'avaient soit déjà effectué auparavant ou n'ont pas honoré leur rendez-vous ou encore, n'ont pas pris rendez-vous.

Au delà de ces bilans de santé, le CHRS Prost travaille en partenariat avec plusieurs structures :

- en interne, au sein même de l'association Emmaüs, plusieurs actions sont mises en place par les différents services, notamment la Santé communautaire.

- en externe, le CHRS travaille avec plusieurs partenaires dont l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie). L'ANPAA a pour but de promouvoir et contribuer à une politique globale de prévention des risques et des conséquences de l'alcoolisation et des pratiques addictives par tous les moyens et notamment, au delà de la sensibilisation des pouvoirs publics et autres décideurs, par une aide, des soins et un accompagnement médico-psycho-social.

Un éducateur de l'association partenaire intervient au CHRS au moins une fois par an. L'éducateur référent Santé au sein du CHRS a participé à la formation problématique « *alcool, addiction et précarité* » organisées par l'ANPAA et l'Association Emmaüs en juin 2008.

Le partenariat avec L'ANPAA permet de favoriser un meilleur accès aux soins. Lorsqu'un résident émet le souhait d'être orienté vers un médecin alcoologue, nous l'orientons vers les centres de l'ANPAA afin qu'il puisse obtenir un rendez-vous le plus rapidement possible.

Nous travaillons aussi en collaboration avec le centre de bilan IPC qui permet aux personnes d'effectuer un bilan de santé complet. Une rencontre a d'ailleurs été organisée (à l'initiative du centre IPC) en avril 2008 avec les CHRS et les FJT. Cette rencontre a eu pour but de donner une information collective aux travailleurs sociaux afin de pouvoir assurer une meilleure orientation du public accueilli au sein des structures sociales.

Le centre IPC permet de faire un bilan de santé gratuit avec une prise en charge relativement claire et efficace.

Par ailleurs, les rencontres entre travailleurs sociaux au sein de la commission FNARS santé 93 sont maintenues. Elles permettent aux travailleurs sociaux issus de différentes structures du 93 d'échanger autour de la thématique santé, de regrouper les informations et ainsi se rapprocher des réseaux santé. Pour le moment, la commission est suspendue. Elle devrait reprendre courant 2009 avec la mise en place notamment d'une rencontre avec une association spécialisée dans l'accompagnement de joueurs dits « pathologiques ».

En 2008, un colloque a été organisé en septembre par le CRIPS dont le thème portait sur « précarités, prises de risques et accès aux soins ».

- Suivi psychologique

Le CHRS a accueilli 27 personnes et **25 ont été rencontrées** par la psychologue lors d'un premier entretien en vue de leur expliquer sa fonction. De manière régulière, elle a suivi **14 personnes** avec des fréquences d'entretiens fluctuant en fonction des demandes. De plus, elle a continué à suivre **6 personnes arrivées au CHRS en 2007**. Par la suite, elle a continué à en suivre deux malgré leur départ du CHRS. Aujourd'hui, elle a une personne qu'elle voit encore régulièrement qui n'est plus accueillie au CHRS depuis des années et une autre de manière épisodique à sa demande.

En cette année 2008, faute de temps elle n'a pu participer qu'à deux entretiens d'admission. Après l'admission, la fréquence des premiers entretiens est beaucoup plus importante tout comme le nombre de suivis réguliers. En guise d'analyse, il est important de pointer le travail pluridisciplinaire qui a favorisé ces rencontres. En effet, malgré les réticences que peuvent montrer certains résidents lors de la présentation de la présence d'une psychologue dans la structure, les travailleurs sociaux n'hésitent pas à proposer une première rencontre. C'est ainsi que l'orientation se fait de manière spontanée. Chaque référent se montre partie prenante de cette idée d'une rencontre pour faire connaissance. De ces rencontres peut émerger, une demande de suivi et/ou d'orientation.

Le travail de suivi psychologique proposé au CHRS consiste à donner un espace de parole autre aux personnes accueillies afin de favoriser quelque chose de l'ordre de l'appropriation d'un parcours de vie. Il s'agit dans ces temps d'échange de permettre aux personnes de comprendre ce parcours afin de rompre avec les situations d'échec mais aussi de se revaloriser en tant que sujet en renforçant l'estime d'elles-mêmes.

La durée de ce suivi est variable afin de permettre aux personnes de l'investir comme elles le peuvent de manière à respecter leurs défenses. Ce suivi psychologique est construit comme le premier temps d'une réappropriation de la dimension psychique. Il s'agit moins de bousculer que de soutenir et d'accompagner afin de favoriser dans un second temps le lit d'un travail plus introspectif avec un thérapeute. Le travail d'orientation n'est pas simple puisque pour les personnes rencontrées c'est une autre étape qui met en lumière qu'au-delà des difficultés sociales il y a des difficultés autour de la santé psychologique voire psychique, difficultés qu'il s'agit de prendre en compte pour éviter les répétitions d'échecs. Les personnes qui ont des problèmes d'addictions sont souvent dans le déni de leur pathologie mais aussi dans le déni des effets de cette dernière. alors même qu'ils l'empêchent. Tout le travail consistera alors à soutenir celles qui iront rencontrer un spécialiste dans le champ des addictions.

Le travail de réseau a été poursuivi en 2008 afin de favoriser la réduction du délai de prise en charge dans les CMP, ou autres associations (**Cabinet thérapeutique, Centre Psychanalytique de Consultations et de Traitement...**).

Cette année, le nombre d'entretiens formels avec les référents a été moindre dans la mesure où a été favorisé le suivi des résidents. Toutefois, le travail de transmission via le cahier de liaison a été plus efficace, ainsi que les temps informels pour échanger sur les situations complexes. Ces temps demeurent importants car ils permettent :

- l'adaptation de la prise en charge et cela en favorisant une compréhension du sujet,
- d'écouter les travailleurs sociaux pour les soutenir dans leurs pratiques,
- d'entendre leurs difficultés pour ainsi les relativiser en apportant des éléments de compréhension non seulement du résident mais aussi de notre manière de faire,
- de pointer les limites de nos interventions auprès des personnes et ainsi de garder à l'esprit que le travail social renvoie à supporter l'impuissance et fait référence aux limites propres de la condition humaine et ainsi permettre à l'équipe de faire avec son propre rapport à la castration

Au cours de l'année 2008, le groupe de parole a vu le jour. L'idée de cet espace était de donner aux résidents un temps, où ils pourraient ensemble échanger sur les questions touchant à l'exclusion, à la précarité, aux difficultés de l'intégration socio-économiques mais aussi et surtout aux réussites. Le but étant de leur permettre de développer certaines potentialités : c'est-à-dire y exister en tant que sujet, y traiter leurs contradictions et celles auxquelles ils sont confrontés, y être entendus et reconnus dans la singularité de leur propre histoire, retrouver le contact et l'échange avec d'autres et ceci sans jugement de valeur. Ce cadre pouvait permettre aux personnes de faire les liens entre les différentes sphères de leur vie.

Dans sa globalité, il s'agissait d'aider à l'expression des difficultés, à alléger la culpabilité et cela en identifiant les ressources et les compétences de chacun face à des situations.

L'idée générale était de travailler avec ce qui était apporté par les résidents en termes d'expérience, de vécu en vue de s'ouvrir aux autres. En effet, il s'agissait :

- de favoriser le fait que les résidents puissent sortir quelque peu de leur monde propre, pour parvenir à se soucier d'aider autrui. à mieux saisir ce qui leur arrive en partageant leurs propres expériences à la fois comme différents et comme semblables.
- de plus, il y avait l'idée que ce groupe pouvait être un lieu privilégié d'écoute où les personnes ne sont pas des patients, encore moins des malades, mais des sujets psychiques et sociaux porteurs de projets de réinsertion.

Quatre moments ont été proposés sans grand succès. En effet, une fois deux résidents (qui d'ailleurs rencontrent régulièrement la psychologue) sont venus, pour exprimer leurs difficultés à venir dans cet espace. Ils ont pu dire leurs craintes de la perméabilité du groupe, le fait qu'ils n'avaient pas confiance de l'utilisation par d'autres résidents de ce qui pouvait être dit dans cet espace. Malgré l'absence de résidents dans cet espace de parole, la psychologue poursuivra durant l'année 2009, en espérant qu'à force d'en parler, les résidents pourront s'en saisir.

6) Accès à la culture

Il peut être étrange pour la personne accueillie au sein du CHRS d'aborder la question de la culture et du loisir. En effet, la personne qui est accueillie au sein du CHRS effectue des démarches afin de trouver une solution d'hébergement. Mais aussi lorsque celle-ci a perdu son emploi, elle doit investir de l'énergie dans sa recherche; ainsi nous sommes souvent dans le « faire ». Aller au cinéma ou assister à une pièce de théâtre peut ne pas trouver son sens dans le cadre d'un projet de réinsertion. Le CHRS œuvre contre cette idée. Les gens doivent être actifs dans leurs diverses démarches, cependant nous les poussons à s'autoriser des activités de type culturelles afin qu'ils puissent s'« évader » quelque peu. Ces loisirs peuvent devenir un vecteur de réinsertion.

Un certain nombre de sorties sont organisées au sein du CHRS.

Une fois par mois, un travailleur social du CHRS organise avec les résidents une sortie culturelle. Ces sorties (visites de musée, cinéma, théâtre, rencontre sportives, etc.) sont l'occasion pour certains de découvrir le patrimoine français ou simplement encore d'accéder à des loisirs qu'ils ne peuvent généralement pas se permettre, faute de moyens financiers.

Tout au long de l'année 2008, d'autres sorties ont été organisées les jeudis et ce, dans le cadre de Créartis. Animées par les stagiaires du CHRS (travailleurs sociaux) ou de Créartis (art thérapeute), ces sorties ont concerné principalement des résidents et des participants à l'atelier Créartis ainsi que toute personne intéressée. La plupart du temps, il s'agissait de sorties au musée, expositions, balades.

Le CHRS maintient le partenariat avec le Secours Populaire ainsi que Cultures du cœur. Une rencontre avec Cultures du cœur début 2008 a permis à l'éducateur nouvellement en charge du volet culture de se familiariser avec le dispositif. De nombreuses places ont pu être obtenues, Certains résidents se souviendront de la sortie au Casino de Paris lors du spectacle « Joséphine », sorte d'hommage à Joséphine Baker sous forme de cabaret. Les places distribuées par Culture du cœur permettent d'organiser des sorties collectives ; la plupart des personnes nous sollicitent ensuite directement des places afin de pouvoir bénéficier, en famille ou avec des amis, de spectacles qui ne seraient pas organisés dans le cadre du CHRS. Certains ont pu assister à des matchs de handball ou encore la rencontre sportive meeting Gaz de France au stade de France.

Par ailleurs, deux séjours ont été organisés en 2008, le premier à Eu-le-Tréport fin février , le deuxième à Genets Baie du Mont st Michel au mois d'aout. Ces 2 séjours ont concerné 14 personnes. Beaucoup des personnes présentes sur ces séjours nous ont expliqué n'être jamais sorties de la région parisienne.

Un point important est à soulever dans le cadre de la culture et des loisirs. En effet, fin 2008 et ce, en vue de célébrer le 60^{ème} anniversaire du mouvement Emmaüs, un projet baptisé l'« Emmaüssienne » a été pensé. Le soixantième anniversaire du mouvement devient pour les acteurs de l'Association Emmaüs, le moment de s'unir autour de l'organisation d'un projet sportif : traverser la France d'Est en Ouest afin de rallier Lyon (ville natale de l'Abbé Pierre) à Esteville (site du dernier repos du

fondateur d'Emmaüs). Au programme, un périple (prévu en juin 2009) d'environ 600 km, soit dix étapes de 60 km à parcourir au choix à vélo, à pied, en courant. Cette action permettra de sensibiliser, mobiliser et dynamiser l'ensemble des structures, personnes accueillies et acteurs de l'association Emmaüs autour d'un projet commun et fédérateur. Il demeure un moyen de soutenir une dynamique d'insertion. C'est dans cette optique que le CHRS Prost a décidé d'ouvrir une salle de sport au sein même de ses locaux. Cette salle sera ouverte aux résidents du CHRS ainsi qu'à tous les hébergés et acteurs de l'association. Ce projet est un véritable support à l'« Emmaussienne » et permet aux personnes une pratique sportive qui facilitera leur « périple ».

Ces différentes actions sont un moyen pour les résidents de « sortir » un peu du suivi au sein du CHRS, cependant il participe d'une meilleure prise en charge adaptée dans la mesure où ces moments valorisent la confiance entre le travailleur social et la personne hébergée et permet d'aborder des sujets que le cadre « formel » de l'entretien ne permet pas d'explorer. Ce sont des moments privilégiés qui peuvent être un véritable support à la relation éducative.

IV - COMMENTAIRES SUR VOTRE ACTIVITE 2008

Le nombre de logements attribués a été important. La mise en place de l'ASLL s'avère longue (entre six mois à 1 an) et de ce fait les travailleurs sociaux du CHRS font le travail d'accompagnement sans financement. Par ailleurs se pose l'intérêt de la mise en place d'une ASLL six mois après un relogement.

Un travail avec tous les CHRS de l'Association Emmaüs s'est engagé sur l'évaluation des pratiques autour d'un référentiel sur les thèmes de l'admission, de l'hébergement et des droits des usagers. Ce document sera remis à la DASS début octobre 2009. Ce travail permet de dégager des pistes d'amélioration qui seront mises en œuvre par ordre de priorité.

Enfin, un partenariat diversifié est effectif (Inter logement 93, C2DI, ANPAA, Cultures du cœur, secteur psychiatrique).

ANNEXE

I- FICHE SIGNALÉTIQUE DU CENTRE

1) Identité de la structure

Association : Association Emmaüs

Président : Hélène Delacroix

Statut de l'association : association loi de 1901

Nom du centre : CHRS Prost

Date de création de la structure : 1994

Directeur : Jean Souleyreau

Adresse : 42 avenue Jean Jaurès 93310 Le Pré Saint Gervais

Nom du chef de service: Brigitte Rigal

Téléphone/Fax : 01 48 43 83 82

Mail : brigal@emmaus.asso.fr

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

CHU :

CHRS :

Mode d'hébergement :

Collectif

Eclaté

Hôtel

Type de public :

Couples avec enfant(s)

Couples sans enfants

Hommes seuls

Femmes seules

Hommes seuls avec enfants

Femmes seules avec enfants

Durée conventionnelle de séjour : moyenne 12 mois Taux d'occupation 2008 : 108%

2) **Mode financement :**

☞ DDASS : 390 843.45

Subvention

DGF

Participation des hébergés : à hauteur de 15 % de leurs revenus

☞ Cofinancements :

Autres financements 0 Total :

II- CAPACITE D'HEBERGEMENT

	Capacité autorisée	capacité ouverte	Capacité mise à disposition du 115
Place d'urgence en CHU			
Place d'urgence en CHRS			
Places de stabilisation urgence			
Places de stabilisation CHRS			
Places d'insertion	25	28	
Total	25	28	

III- L'INFRASTRUCTURE

	Eclaté	Collectif	Superficie moyenne	Appartement adapté aux personnes à mobilité réduite	Date du dernier contrôle de la commission communale de sécurité
CHU					
CHRS	18	15		oui	2007

Les animaux de compagnie peuvent-ils être accueillis dans votre centre : oui non

IV- ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET SOCIAL DES PERSONNES

Avec quels organismes ou partenaires sociaux au plan local avez-vous tissé des liens de partenariats, selon **quelles modalités** pour accompagner les personnes dans le domaine de l'insertion sociale et économique ?

1) Accès aux droits *

Domiciliation, si oui indiquer la date d'agrément : non

Ouverture des droits dans les domaines suivants (préciser nature des prestations) :

Droits civiques :

Chômage : Assedic

Couverture sociale : CPAM CMUC

Prestations

familiales :

Mutuelle

CAF

Autres allocations versées par la CAF :

Aides sociales :

AAH RMI

**OUI en interne et CCAS
et service social
départemental**

Autres (précisez) :

Pôle emploi (ATA) – OFPRA – préfecture

2) Aide aux démarches de recherche d'hébergement ou de logement

Quels sont les services ou dispositifs vers lesquels vous les orientez ?

Mairie – service logement de l'association Emmaus – préfecture service logement et commission de médiation DALO 1% patronal – Interlogement 93

Combien de personnes hébergées sont –elles inscrites comme demandeurs de logement : voir note ci dessus

- Fichier préfectoral
- Service logement municipal
- Bailleurs sociaux
- Bailleurs privés
- Logement transitoire (résidences sociales, maisons relais)

3) Aide aux démarches d'accès à l'insertion sociale et professionnelle (formation, emploi...)

Quel type de support et méthodes utilisez-vous pour exercer l'accompagnement social des personnes ?

Contrat de séjour (loi du 2 janvier 2002)

Réunions d'informations

Travail social de groupe

Entretien individuel

Autre (accompagnement physique,..)

Quelles sont les structures **spécialisées de l'insertion professionnelle** vers lesquelles vous les orientez ?

ANPE Missions Locales

Autres : Espace emploi Dimey de l'Association Emmaüs ,Cité des métiers à la Vilette, forums, C2di 93, agences intérim, service RMI, PLIE, associations intermédiaires.

4) Accès aux soins

• Disposez-vous au sein de votre structure, d'une assistance en matières de soins et de prévention (suivi de la santé, informations, conseils, actes infirmiers) ? oui non

• Avez-vous recours à des vacations de professionnels de santé ? oui non

Si oui :

• Qualification du professionnel : psychologue

• Par ailleurs, orientez-vous les personnes vers des professionnels de santé ? oui non

• *Si oui*, indiquez le type d'orientation *:

Médecin généraliste

Médecin spécialiste

Bilan de santé

Urgences hospitalières

Autres orientations (précisez) : dentiste, CMP, ophtalmo, centre de chiropraxie, école d'ostéopathe et suivant les besoins.

• combien de personnes ont été orientées au cours de l'année 2008?

Les personnes sont orientées vers leur médecin traitant vers les spécialistes si nécessaire et vers des structure spécialisés en fonction des besoins. Une personne peut être orientée à plusieurs reprises.

Hommes : non comptabilisés Femmes : non comptabilisées Enfants : 0

*Cochez la (les) case(s)correspondant à votre (vos) réponse(s)

V- LE PERSONNEL DU CENTRE

1) Les salariés et les bénévoles

	Personnel financé par la subvention DDASS	Personnel salarié par d'autres financeurs	Personnel mis à disposition	Bénévoles	Fonction	Qualification	TOTAL
	Bertolo Maria-Gorete				Agent de ménage		
Nombre	Cissé Momar				Educateurs		
Equivalent temps plein	Rigal Brigitte				Chef de service	Formation cadre intermédiaire master 1et 2 encours	
	Rocques Marie-Islande				Psychologue	Psychologue	
	Suret kevin				Educateur	DDES	
	Wagner Christine				Educatrice	Psychologue	
	Souleyreau Jean				Directeur	DEFA	
	Grenet Samia				Secrétariat		
	Ghadhoune Mondher				Agent entretien		
				Triceau Axelle	Juridique et polyvalente	avocate	

Pour les bénévoles, veuillez préciser :

- 1) Leur nombre : 1
- 2) L'équivalent en temps plein : 0.10
- 3) Ont-ils bénéficié d'une formation ? Si oui, laquelle :
- 4) Quelles fonctions exercent-ils ?
juridique et polyvalente

2) Tableau des effectifs

	Nom du Professionnel	Qualification (diplôme d'Etat et préciser la date d'obtention)	ETP	Date d'entrée	Date de sortie	Rémunération (avec les charges)
Personnel financé sur la subvention DDASS	Tous ceux cités ci dessus					
Autres financeurs						
Mise à disposition						
TOTAL						

LES PERSONNES HEBERGEES EN 2008

I-Données sociodémographiques

Nombre total de personnes hébergées (au cours de l'année 2008, les personnes ayant effectué 1 ou plusieurs entrées/sorties comptent pour 1) :

	Hommes		Femmes		Couples	
	seuls	Avec enfants	seules	Avec enfants	Sans enfant	Avec enfants
Nombre	<u>47</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>5</u>	<u>0</u>
Valeur en %						
Total	<u>47</u>		<u>0</u>		<u>5</u>	

II) Répartition de la population hébergée en 2008 par :

Citée ci-dessus

II)-Accompagnement social

1) Situation au regard du logement et de l'hébergement

Les personnes admises

Quelles étaient les situations des ménages au regard du logement et de l'hébergement (Logement social, logement privé, hébergement famille amis, CHRS, Centre maternel, CHU, hôtel, maisons relais, résidence sociale, squat, rue, caravane, autres) avant leur entrée, en pourcentage parmi les ménages entrants ?

☛ Nombre de personnes entrées en 2008

Hommes :52

Femmes :5

Enfants :0

2) Les sorties en 2008

Quelles sont les modes de sorties des ménages en pourcentage des ménages sortants ?

☛ Nombre de personnes sorties en 2008

Hommes : 28

Femmes : 3

Enfants : 0

Les personnes non sorties en 2008 : motifs

Quels sont les principaux obstacles à la sortie constatés par vos équipes ?

Manque de places dans les structures adaptées type maison relais. Pas près pour une sortie du dispositif CHRS et pour d'autres, attente d'une proposition de logement.

3) Aide aux démarches de recherche d'hébergement ou de logement

Combien de ménages suivis ont-ils bénéficié de cet accompagnement ? 57

Quels sont les partenaires de cet accompagnement ? l'Association Emmaüs, les communautés Emmaüs, Interlogement 93, le service logement accord collectif de seine saint Denis

Combien de ménages suivis disposent d'un numéro unique de demande de logement ? 50

Combien de ménages ont été admis dans le cadre du DAHO ? 0 en 2008

Combien de dossiers ont été déposés dans le cadre du DALO ? 26

4) Aide aux démarches d'accès à l'insertion sociale et professionnelle

Combien de personnes sont inscrites comme demandeur d'emploi ? 22 personnes

Combien de personnes bénéficient du dispositif RSA ? 0

Combien de personnes ont-elles bénéficié d'un stage de formation ? 12 personnes

Combien de personnes ont-elles eu accès à une formation qualifiante ?

Commentaires éventuels :

5) Accès aux soins

- Nombre de personnes suivies au cours de l'année 2008 :

Hommes : Tous si besoin Femmes : Toutes si besoin

ANNEXE

Hébergement d'appartement éclaté			
Adresse	capacité	Coût mensuel	Financement ALT
CHRS Prost 42 avenue Jean Jaurès 93310 Le Pré St-Gervais	25 places financées 28 TOTAL		OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>